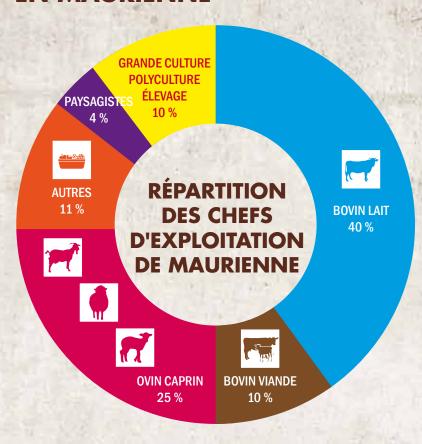


L'AGRICULTURE



PANORAMA DE L'AGRICULTURE EN MAURIENNE



ÉVOLUTION DES CHEPTELS DE MAURIENNE



3 153 vaches **√ - 17 % en 14 ans**



500 vaches à viande / 1 400 génisses **√ - 30 % en 10 ans**



1 144 chèvres laitières 684 chèvre



✓ - 13 % en 14 ans

684 chèvres à viande + 53 % en 14 ans



1 030 brebis laitières **† +127 % en 14 ans**



19033 brebis à viande + 25 % en 14 ans



- Elevage petits animaux (abeilles, escargots...): 2 %
- Chevaux / Clubs hippiques : 2 %
- Exploitation de bois : 2 %
- Volailles : 1 %
- Maraîchage: 1 %
- Autres : travaux agricoles / arboriculture / sylviculture / culture spécialisée : 3 %

<u>Sources</u>: les chefs d'exploitation de Maurienne - MSA - 31/12/2013 Les analyses sur les cheptels - ORANI EDE - 01/01/2014



La Maurienne regroupe **355 chefs d'exploitations agricoles** basées en grande majorité sur l'**élevage**. L'activité agricole est présente de façon inégale sur l'ensemble du territoire : les exploitations se concentrent en zone touristique (Haute Maurienne Vanoise, Arvan Villard, bassin de La Chambre).

Une volonté du territoire de valoriser et diversifier l'offre alimentaire (programme Leader Maurienne)

C C A S M B

© CASM

La présence de "petites" productions spécifiques comme le maraîchage, l'aviculture, l'apiculture, le safran... contribuent à l'élargissement de la gamme de produits à l'échelle de la vallée. Ces activités **valorisent des petites surfaces agricoles complémentaires à l'élevage**. Le SCoT et le programme LEADER souhaitent conforter les **ressources territoriales agricoles** dédiées aux productions laitières et viandes mais aussi imaginer de nouvelles complémentarités avec ces "petites" productions pour développer une identité forte autour de la "Maurienne dans l'assiette".









La tendance : moins d'exploitations d'élevage mais de taille supérieure

Sur les 30 dernières années, 76 % des exploitations de Maurienne ont disparu. Parce que la forme traditionnelle n'atteint plus l'équilibre économique, celles qui restent se sont modernisées. Elles représentent aujourd'hui 200 "exploitations professionnelles". En élevage, cela correspond à plus de 8 vaches, plus de 50 brebis ou plus de 50 chèvres.

En parallèle, le nombre d'agriculteurs dans les exploitations de montagne a baissé. Conséquence, un exploitant doit gérer de plus grandes surfaces herbagères et un nombre plus important d'animaux.

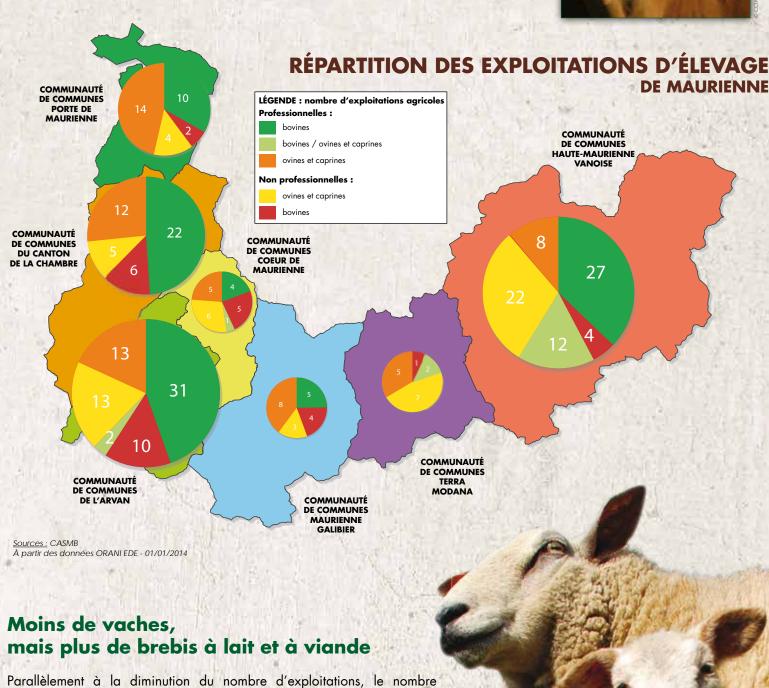
Cette situation fait planer le risque d'un abandon des terres les plus difficiles et, par voie de conséquence, leur enfrichement.

de vaches laitières baisse (- 17 % entre 2000 et 2014). À contrario, le cheptel de brebis connaît un fort développement notamment sur la filière laitière (+ 127 % entre 2000 et 2014). Territoire d'alpage historique pour les troupeaux d'ovins, la Maurienne totalise 82 480 moutons en estive dont les ¾ sont issus des troupeaux

transhumants.

P THE





REGARD PRÉCIS SUR LES FILIÈRES DE MAURIENNE

Les filières laitières :

• Près de 90 % de la production laitière bovine de la Maurienne est transformée en Beaufort AOP. Trois coopératives laitières, à gestion directe, rassemblent sur ce marché 95 exploitations réparties sur 25 communes. Les coopératives assurent la collecte du lait, sa transformation, l'affinage et la commercialisation des produits.

Chaque année, ces trois coopératives valorisent 9 millions de litres de lait en Beaufort AOP.



L'autonomie fourragère est d'ailleurs, avec la reprise pérenne des exploitations laitières, l'un des points cruciaux de la filière AOP Beaufort en Maurienne.

• Plus confidentielle sur la Maurienne, la production de **tomme et emmental de Savoie (IGP)** concerne les exploitations laitières sur des communes hors zone AOP Beaufort. Sur ce marché plus ténu, les 6 exploitations concernées, situées en Porte de Maurienne, pèsent 4 % du volume de leur coopérative. Leur avenir n'en est que plus délicat à prédire.

• Depuis plus d'une décennie à l'échelle de la vallée, les **productions fromagères caprines** sont stables alors que parallèlement on constate une hausse importante **des effectifs de brebis laitières**. Cette hausse de production de **fromages de brebis** interroge l'avenir de cette filière essentiellement basée sur de la vente directe. Les débouchés seront-ils pérennes demain, si la hausse de volume se poursuit ?



Les filières viandes : vers d'avantage de circuits courts

OVIN

• La filière ovine de Maurienne a su réagir contrairement à la filière nationale en difficulté : consommation en baisse, charges en hausse, valorisation de la viande complexe sur un marché international (60%



de la viande ovine consommée en France est importée d'Irlande et d'Angleterre <u>Source</u>: Agrimer) et un prix de vente inchangé depuis 20 ans.

Plusieurs éleveurs ont constitué une micro-filière d'approvisionnement en circuits courts. Depuis 6 ans, le volume d'agneaux abattus par l'abattoir de Maurienne a, de fait, augmenté de 60 %. La démarche d'une marque (agneau des Savoie) en cours d'instruction soutient ce dynamisme.

Deux sujets prêtent à vigilance cependant sur cette filière : le maintien de l'abattoir de Maurienne, ainsi que la capacité des éleveurs à l'approvisionner toute l'année au bénéfice notamment de fourrages et de céréales en qualité et quantité disponibles.

BOVIN

Alors que les animaux de la filière laitière bovine sont nombreux, leur valorisation en filière bouchère reste localement peu répandue. Les éleveurs spécialisés dans l'engraissement de broutards destinent leur production à l'Italie



La généralisation des initiatives conduites dans la vallée entre bouchers, coopératives et éleveurs aurait cependant pour intérêt de :

- concourir au maintien de l'abattoir de Maurienne,
- répondre à une demande locale croissante,
- de conforter le développement de la filière ovine.

Un secteur porteur d'emplois à l'année...

En 2014, la profession agricole en Maurienne comprend 355 chefs d'exploitation agricole dont l'activité génère une soixantaine d'emplois permanents (conjoints, aides familiaux, salariés permanents) et 27 postes saisonniers en équivalent temps plein. L'économie des exploitations engendre par ailleurs 134 emplois indirects présents sur le territoire (salariés des coopératives laitières, de l'abattoir, vendeurs de produits agricoles. source MSA).

En lien avec l'activité touristique, les chefs d'exploitation pluriactifs représentent 53 % des agriculteurs (36 % en Savoie) et se concentrent assez logiquement sur les territoires touristiques. Des emplois mutualisés et complémentaires, selon les saisons entre le tourisme et l'agriculture, sont à imaginer dans les années à venir pour conforter une vitalité dans les villages toute l'année.



mais en péril par le manque de renouvellement!

Le nombre de créations ou reprises d'exploitation agricole ne compense plus les cessations d'activité à l'échelle du territoire. Le vieillissement de la population agricole en Maurienne interroge quant à la transmission des structures.

En 2010, 40 % des exploitations de la Maurienne avaient un chef d'exploitation de plus de 50 ans sans successeur connu (RGA 2010). Autre source de fragilité de ce secteur économique : la mise aux normes européennes des bâtiments (distance réglementaire, fumière) pénalise les projets de reprise.



Le sujet interpelle d'autant plus que la perte d'exploitations agricoles déstabilise les structures collectives afférentes. C'est particulièrement vrai pour les coopératives laitières de la filière Beaufort qui maintiennent un prix du lait élevé grâce à l'équilibre entre l'offre et la demande. La baisse d'approvisionnement aurait des effets économiques négatifs sur les ateliers de fabrication.

L'analyse des coopératives laitières met en évidence que :

- les éleveurs ne sont propriétaires que de 12 % à 26 % des surfaces qu'ils exploitent selon les coopératives concernées, • ces surfaces sont très morcelées : de 42 secteurs (Arves)
- à 65 secteurs (Haute Maurienne Vanoise).

Des solutions participatives sont donc requises pour favoriser l'installation de nouveaux exploitants agricoles.

COMMENT?

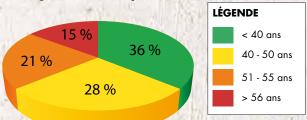
- par l'accompagnement des cédants et des repreneurs,
- par la construction, la rénovation et mise aux normes du cadre bâti,
- par l'optimisation de l'usage des surfaces fourragères (actions de regroupements fonciers)

Favoriser l'installation agricole est une responsabilité collective : élus locaux, propriétaires fonciers, structures collectives économiques

Extrait des analyses prospectives des coopératives laitières de Maurienne

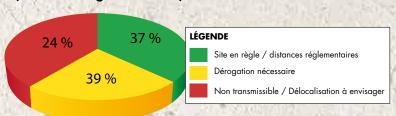
La pérennité des 9 millions de litres de lait des 3 coopératives Beaufort de Maurienne peut être analysée des deux manières suivantes:





1/3 des agriculteurs coopérateurs a plus de 51 ans, la question de la transmission va donc se poser à court terme.

en fonction de la localisation des bâtiments (distances réglementaires)

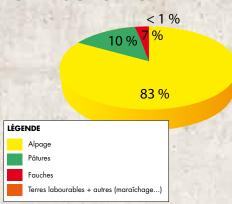


1/3 du litrage provient d'exploitations qui ne sont pas transmissibles, une délocalisation est à envisager.

> Sources: Analyse projective des coopératives laitières de Maurienne - CASMB 2014

L'AUTONOMIE FOURAGÈRE

Surfaces agricoles en Maurienne

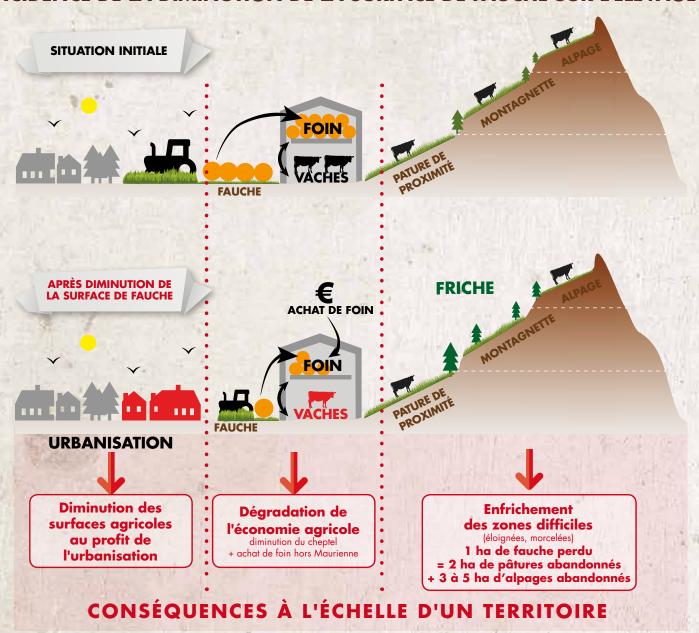


Les prairies de fauche, élément stratégique des élevages

Adeptes de l'agropastoralisme, les exploitations d'élevage de la Maurienne exploitent avec complémentarité les surfaces des fonds de vallée, des montagnettes et des alpages. Dans ce modèle, les **prairies de fauche** jouent un rôle majeur et structurant dans la mesure où elles assurent **l'autonomie fourragère et la surface suffisante pour les besoins d'épandage des lisiers et fumiers issus des élevages**. Ces prairies de fauche représentent aujourd'hui seulement 7 % (soit 4 800 ha) de la surface agricole totale – <u>source CASMB 2015</u>

Leur maintien participe à la pérennité des exploitations et à l'entretien des pâtures en altitude. L'illustration ci-dessous témoigne des conséquences directes de l'urbanisation sur l'économie agricole.

INCIDENCE DE LA DIMINUTION DE LA SURFACE DE FAUCHE SUR L'ÉLEVAGE



<u>Sources</u>: CASMB analyse du réseau des fermes pilotes de Maurienne et des données recueillies lors des enquêtes SCoT Infographie : A. Gros

L'autonomie fourragère, élément clef du système agricole du territoire

Dans le cadre du décret de l'AOP Beaufort, tous les producteurs de lait transformé en Beaufort doivent alimenter leur troupeau dans les conditions suivantes :



FOIN:
AVEC UN MINIMUM DE
50 % PRODUIT
DANS LA ZONE AOP

PÂTURES ALPAGES DANS LA ZONE AOP

Le besoin total en foin de toutes les exploitations agricoles de la Maurienne est estimé à 22 800 tonnes par an.

Source : Chambre d'Agriculture SMB à partir des données des cheptels EDE - 01/01/2014



Connaître le foncier agricole et ses enjeux

Cette cartographie résulte de l'analyse de critères techniques répondant aux besoins des systèmes d'exploitation. Ils ont été validés par le comité de suivi agricole du SCoT et sont basés sur :

• l'usage des surfaces :

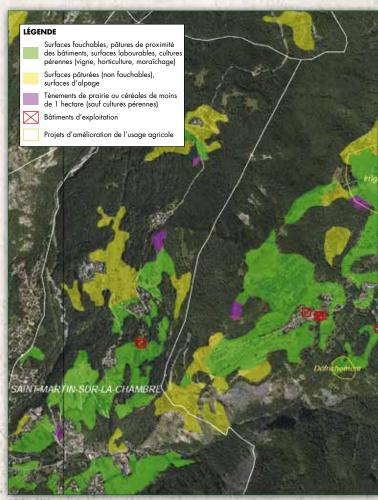
- des terres labourables permettant de produire des céréales servant à alimenter localement les animaux,
- des surfaces de fauche indispensables au fonctionnement des exploitations et au respect du cahier des charges de l'AOP Beaufort,
- des pâtures de vallées, des montagnettes et des alpages faisant également partie intégrante du système d'exploitation en Maurienne,
- des cultures à forte valeur ajoutée telles que le maraîchage, l'horticulture ou la vigne.
- le potentiel agronomique : des surfaces irriguées ou irrigables permettant d'augmenter le rendement et de sécuriser les récoltes.
- les pâturages à proximité des bâtiments d'exploitation : des espaces indispensables à la fonctionnalité des exploitations.
- la taille des tènements agricoles (ensemble de parcelles d'un seul tenant) : des espaces plus ou moins fonctionnels.

Si la production de foin du territoire assure en moyenne 69 % des besoins de la zone AOP Beaufort et permet aux exploitations de respecter ainsi l'autonomie fourragère du cahier des charges, la situation reste sujette aux mauvaises récoltes. Face à des aléas climatiques croissants, notamment des épisodes de sécheresse, de nombreuses exploitations descendent sous le seuil fixé par l'appellation en matière d'autonomie fourragère, en particulier dans les secteurs de Saint-Michel-de-Maurienne et Lanslebourg/Mont-Cenis (-30 %).

Le maintien des prés de fauche s'avère donc indispensable pour sécuriser des outils économiques comme le Beaufort.

Leur préservation doit faire l'objet d'une attention toute particulière sur l'ensemble du territoire. L'optimisation du foncier (actions de création d'Associations Foncières Pastorales (AFP), échanges de parcelles) permettrait :

- aux éleveurs de **garantir la période sensible des foins** (période courte en montagne),
- de maintenir des paysages ouverts,
- $\bullet \mid \alpha$ mise en place de projets structurants comme l'irrigation.



Cette illustration est un extrait de l'atlas cartographique des surfaces agricoles en Maurienne. C'est un outil d'aide à la décision qui ne préjuge pas des choix qui seront faits par le SCoT ou dans le PLU compte tenu du croisement qui sera fait avec les autres enjeux du territoire (besoins fonciers pour l'habitat permanent ou touristique, les activités économiques, les équipements...).

POUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE EN MAURIENNE

Ce qu'il faut retenir

- L'agriculture en Maurienne est essentiellement basée sur l'élevage. Elle nécessite donc des surfaces complémentaires : fauches, pâtures, alpages.
- Le maintien des structures en place et l'installation de nouveaux agriculteurs sont indispensables pour pérenniser les filières AOP Beaufort et en dynamiser d'autres, telles les filières courtes en viande.





- La préservation du foncier agricole est stratégique. Elle va de pair avec une limitation du mitage urbanisé. Ce sera une attention particulière du SCoT pour un développement urbain réfléchi, mesuré et maîtrisé.
- •La structuration du foncier optimise son usage. L'émiettement parcellaire doit inciter au regroupement foncier (échanges, Association Foncière Pastorale) et permettre la réalisation de projets d'irrigation, outils de pérennisation.
- •Une volonté du territoire de valoriser l'offre alimentaire locale en diversifiant des ateliers de production et en utilisant des petites surfaces complémentaires à l'élevage.

Maîtriser le foncier, pour garantir l'activité agricole et préserver les paysages

Ancrée sur son territoire, **l'agriculture n'est pas délocalisable**. Or, le système agricole de Maurienne apparaît pénalisé par :

- l'autonomie fourragère très exposée aux aléas climatiques et à la perte de foncier (expansion urbaine),
- l'incohérence entre unités foncières d'une même exploitation (parcelles éloignées, très morcelées),
- le faible renouvellement des chefs d'exploitation,
- l'impossibilité de garantir les volumes laitiers ou de viande, hypothéquant la pérennité des outils économiques collectifs comme les coopératives et abattoir.

Cette situation amène certaines exploitations, en défaut d'autonomie fourragère et de bâtiments suffisamment fonctionnels, à migrer hors du territoire pour se développer.

En réaction, le SCoT aura pour mission d'impacter directement la pratique agricole en Maurienne, notamment par l'affectation du foncier en fond

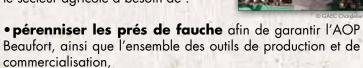
de vallée. Son objectif vise à préférer les exploitations pérennes, cohérentes dans l'usage de leurs surfaces de fauche, de pâture et d'alpage tant leurs effets sont positifs sur le paysage.







Pour maintenir des conditions économiques qui lui soient favorables, le secteur agricole a besoin de :



- garantir l'usage des pâtures autour des bâtiments agricoles en évitant une urbanisation en proximité immédiate,
- pérenniser les surfaces de terres labourables situées à l'entrée de la vallée,
- préserver les surfaces de cultures pérennes, de maraîchage et d'horticulture, qui dégagent une forte valeur ajoutée et sont mises en valeur par des exploitations spécialisées,
- conserver les surfaces irriguées et irrigables, face à des aléas climatiques plus fréquents,
- maintenir la fonctionnalité, voire de permettre l'extension de bâtiments d'exploitation sans difficulté.

Syndicat du Pays de Maurienne

Avenue d'Italie - 73300 St Jean de Maurienne scot@maurienne.fr - Tél. 04 79 64 12 48





